



Carte COMPETENCE ET TALENTS + ASSURANCE MALADIE

Par **finac100**, le **02/01/2014** à **15:58**

Bonjour a toutes et à tous
Je suis titulaire d'une carte Compétences et Talents depuis décembre 2013.
Je voudrais savoir comment faire pour obtenir une assurance Maladie?- Carte Vitale - Sécurité sociale?
A qui m'adresser?
Dois je avoir une salaire pour cela?
(je précise que je suis administrateur d'une société que j'ai créé en France mais non salarié de cette société - Je peux le devenir...)
merci pour vos éclairages

Par **aguesseau**, le **02/01/2014** à **16:44**

bjr,
le type d'assurance maladie dépend de votre statut professionnel.
il n'est certain que votre situation vous permette d'être affilié à la sécurité sociale.
mais il existe d'autres organismes qui permettent d'obtenir une protection sociale.
vous pouvez vous renseigner sur ce site:
<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/par-situation-professionnelle/index.php>
cdt

Par **finac100**, le **02/01/2014** à **17:17**

Merci beaucoup Aguesseau.
Une dernière information encore ...
Ai je besoin d'avoir un salaire pour avoir une couverture sociale? ou alors le simple fait d'avoir la carte me le permet
Merci encore